

Section Belgique – Cameroun, **Congo-Brazzaville**, Gabon, République centrafricaine

12 juin 2025

Rencontre avec S.E.M. Léon Raphaël Mokoko, Ambassadeur du Congo-Brazzaville

Visiteurs:

- S.E.M. Léon Raphaël Mokoko, l'ambassadeur du Congo-Brazzaville;

Ont participé à la rencontre:

- M. Philippe Courard, député, président de la section Belgique – Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, République centrafricaine;
- Mme Marie-Catherine Dumont, collaboratrice de M. Philippe Courard;



Au début de la rencontre, M. Courard a brièvement expliqué l'objectif de cette réunion. Il a souligné l'importance de la coopération entre les pays francophones (la francophonie) sur la scène internationale et a insisté sur l'importance d'entretenir de bonnes relations axées sur l'échange de bonnes pratiques avec les pays et leurs parlements respectifs sur le continent africain, dont le Congo-Brazzaville fait partie. M. Courard a également précisé que non seulement la France, mais aussi la Belgique peuvent jouer un rôle au sein du forum international des pays francophones. C'est pourquoi M. Courard, en tant que président de la section IPU Congo-Brazzaville, souhaite mettre en place un partenariat actif avec la section

IPU Belgique au sein du parlement congolais. Il considère donc cette rencontre comme une première étape importante et un moyen d'établir les contacts nécessaires.

L'ambassadeur remercie M. Courard pour cette initiative et lui signale qu'une mission économique et commerciale aura lieu au Congo-Brazzaville du 12 au 18 octobre 2025. Cette mission est organisée par hub.brussels. Les principaux secteurs concernés par cette mission sont les suivants : énergie et hydrocarbures : Pointe-Noire est le centre stratégique pétrolier du pays ; logistique et transport : développement des infrastructures portuaires et ferroviaires ; agro-industrie : fort potentiel agricole et modernisation des équipements ; construction et travaux publics : en raison de la croissance urbaine et du développement des infrastructures ; enfin, technologies numériques et télécommunications : le Congo-Brazzaville est un marché en pleine croissance qui offre de nombreuses opportunités. L'ambassadeur a déjà exprimé l'espoir que d'autres missions commerciales suivront depuis les autres régions, car celles-ci comptent encore plus d'entreprises disposant d'une expertise dans le domaine de l'industrie pétrolière et de la mise en œuvre de grands travaux d'infrastructure.

Les préoccupations de l'Union européenne concernant la situation des droits de l'homme au Congo-Brazzaville ont ensuite été abordées et l'ambassadeur a fait référence au fait que SN Brussels n'assure pas de vols vers Brazzaville. L'ambassadeur regrette que l'aéroport de Brazzaville ne serve que d'alternative en cas de tensions à Kinshasa. Il exprime le souhait que SN Brussels s'engage également à desservir cette destination. Dans ce même cadre, l'ambassadeur fait référence au projet relatif à la desserte des villes de Brazzaville et Bruxelles par la compagnie aérienne TUI, en application de l'accord relatif aux transports aériens entre le Congo-Brazzaville et la Belgique du 12 juin 2018.

Enfin, l'ambassadeur aborde plus en détail la coopération avec la Belgique en matière de la formation des policiers et de la coopération militaire. L'ambassadeur exprime le souhait que des accords de coopération puissent être conclus entre la Belgique et le Congo-Brazzaville afin que la coopération et l'échange de connaissances dans ces deux domaines puissent reprendre entre les deux pays.